Cadre d'évaluation des apprentissages

Science et technologie

Enseignement primaire
2e et 3e cycle

21 avril 2011

Table des matières

Introduction 3

Proposer des explications ou des solutions à des problèmes d'ordre scientifique ou technologique

Mettre à profit les outils, objets et procédés de la science et de la technologie

Communiquer à l'aide des langages utilisés en science et en technologie 4

Annexe 4

Droits de reproduction

Les établissements d'enseignement sont autorisés à reproduire ce document, en totalité ou en partie. S'il est reproduit pour être vendu, le prix ne devra pas excéder le coût de reproduction.

Cadre d’évaluation des apprentissages

Introduction

À la suite des nouvelles orientations en évaluation annoncées par la ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport, le régime pédagogique a été modifié et prévoit qu'à compter du 1er juillet 2011, l'évaluation s'appuiera sur le *Cadre d'évaluation des apprentissages*. Ce dernier fournit, pour chaque discipline du Programme de formation de l’école québécoise, les balises nécessaires à l'évaluation des apprentissages afin de constituer les résultats des élèves, qui seront transmis à l'intérieur du bulletin unique.

Place des connaissances dans l'évaluation

Les connaissances sont au cœur des apprentissages des élèves car elles sont à la base même des disciplines enseignées à l’école. Elles offrent aux élèves les moyens de réfléchir et de comprendre le monde. C’est par les connaissances, point de départ des apprentissages, puis par les liens qui les unissent, que les élèves développent leur compréhension des notions simples et plus complexes. Elles doivent donc être solidement acquises, comprises, appliquées et mobilisées. Pour s’assurer de la maîtrise des connaissances, l’enseignant doit les évaluer tout au long des apprentissages.

Structure des cadres d'évaluation

Pour chaque discipline, le cadre d'évaluation définit les critères sur lesquels les résultats des élèves doivent s’appuyer. Ces critères d’évaluation découlent de ceux du Programme de formation.

Le cadre d’évaluation indique les pondérations permettant de constituer les résultats disciplinaires transmis à l'intérieur des bulletins. Il est conçu de façon à établir des liens directs, le cas échéant, avec les documents sur la progression des apprentissages qui fournissent des précisions sur les connaissances propres à chaque discipline du Programme de formation.

Rôle de l'enseignant en évaluation

La Loi sur l'instruction publique donne à l'enseignant le droit de *choisir les instruments d'évaluation des élèves qui lui sont confiés afin de mesurer et d'évaluer constamment et périodiquement les besoins et l'atteinte des objectifs par rapport à chacun des élèves qui lui sont confiés en se basant sur les progrès réalisés* (article 19). Il appartient donc à l'enseignant de choisir les moyens pour évaluer les apprentissages des élèves.

⟺	**Cette flèche** indique que l'évaluation des apprentissages s'effectue dans un processus d'aller-retour entre l'acquisition des connaissances propres à une discipline et la compréhension, l'application ainsi que la mobilisation de celles-ci. Pour s'assurer de la maîtrise des connaissances, l'enseignant doit les évaluer tout au long des apprentissages.
Les connaissances sont évaluées aux moments choisis par l'enseignant, qui détermine l'importance à accorder, dans le résultat de l'élève, aux différentes dimensions à évaluer.	

Proposer des explications ou des solutions à des problèmes d'ordre scientifique ou technologique

Mettre à profit les outils, objets et procédés de la science et de la technologie **100 % (2e et 3e cycle)**

Communiquer à l'aide des langages utilisés en science et en technologie

Évaluation des apprentissages

Critères d'évaluation[1]

⟺

- Maîtrise des connaissances ciblées par la progression des apprentissages
  - L'univers matériel
  - La Terre et l'espace
  - L'univers vivant
  - Stratégies*
- Description adéquate du problème
- Mise en œuvre d'une démarche appropriée
- Utilisation appropriée d'instruments, d'outils ou de techniques
- Utilisation appropriée des connaissances scientifiques et technologiques

⟺

* Cet élément doit faire l'objet d'une rétroaction à l'élève, mais ne doit pas être considéré dans les résultats communiqués à l'intérieur des bulletins.

Annexe

Éléments favorisant la compréhension des critères

Description adéquate du problème	▪ Reformulation du problème ▪ Formulation d'une explication ou d'une solution provisoire
Mise en œuvre d'une démarche appropriée	▪ Planification du travail ▪ Réalisation de la démarche ▪ Réajustement de la démarche, au besoin
Utilisation appropriée d'instruments, d'outils ou de techniques	▪ Manipulation d'objets, d'outils ou d'instruments ▪ Respect de la sécurité
Utilisation appropriée des connaissances scientifiques et technologiques	▪ Production d'explications ou de solutions ▪ Utilisation de la terminologie, des règles et des conventions propres à la science et à la technologie

1. Les éléments ciblés par le critère de maîtrise des connaissances se trouvent dans la progression des apprentissages. Les éléments favorisant la compréhension des autres critères sont présentés en annexe.